

LE BUDGET en un **coup d'œil**

Ce premier budget que je présente à titre de ministre des Finances est guidé par une volonté de rigueur et de transparence. Il répond aux défis du Québec d'aujourd'hui. Il est un investissement dans l'avenir de nos enfants.

Notre budget contient des priorités bien définies. Il s'énonce en six points.

- Premièrement, nous valorisons le travail en réduisant les impôts de la classe moyenne.
- Deuxièmement, nous favorisons l'investissement privé pour créer des emplois dans toutes les régions, avec l'abolition graduelle de la taxe sur le capital.
- Troisièmement, nous rénovons nos écoles et nos hôpitaux et nous réparons nos routes.
- Quatrièmement, nous nous attaquons à la dette avec fermeté.
- Cinquièmement, nous faisons de notre administration un exemple de transparence.
- Sixièmement, nous poursuivons la modernisation de l'État et son recentrage sur ses missions essentielles, la santé et l'éducation.

Avec cette approche, nous répondons aux grandes priorités des Québécois. Oui, nous préparons l'avenir de nos enfants, mais nous bonifions aussi la qualité de vie de leurs parents et de leurs grands-parents.

Par ce budget, nous changeons le cours des choses. Nous relevons les défis les plus exigeants pour nous donner une vie meilleure et léguer à nos enfants un avenir plus prospère.

Bref, ce budget est porteur d'espoir.



Monique JÉRÔME-FORGET
Ministre des Finances
Ministre des Services gouvernementaux
Ministre responsable
de l'Administration gouvernementale
Présidente du Conseil du trésor

2007 | BUDGET
2008 | MAI 2007

RIGUEUR ET TRANSPARENCE

RÉDUCTION GÉNÉRALE D'IMPÔT

950 millions de dollars

INVESTISSEMENT ET EMPLOI

Abolition de la taxe sur le capital
Soutien au secteur manufacturier

RÉNOVATION DES ÉCOLES, DES HÔPITAUX ET DES ROUTES

30 milliards de dollars pour
les infrastructures

RÉDUCTION DE LA DETTE

Versements au Fonds des
générations

GESTION DE L'ARGENT DES QUÉBÉCOIS

Amélioration de la comptabilité
gouvernementale

MODERNISATION DE L'ÉTAT

Financement accru pour
la santé et l'éducation
Gestion disciplinée
Recentrage de l'État
sur ses missions essentielles

Québec

**POUR UN QUÉBEC
CONCURRENTIEL
EN AMÉRIQUE DU NORD**

Cette année, huit autres provinces canadiennes ont réduit leurs impôts.

L'objectif d'abaisser l'impôt des Québécois au niveau de la moyenne canadienne progresse.

Grâce à ce budget, seulement quatre provinces ont des impôts plus bas que le Québec.

1 Valoriser le travail en réduisant les impôts

Baisser les impôts, c'est nécessaire :

- pour récompenser à leur juste valeur les efforts des Québécois;
- pour augmenter le niveau de vie des familles;
- pour encourager les travailleurs qualifiés à choisir le Québec;
- pour inciter les entreprises à investir au Québec.

Plus d'argent pour la classe moyenne

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2008, UNE RÉDUCTION GÉNÉRALE D'IMPÔT DE 950 MILLIONS DE DOLLARS

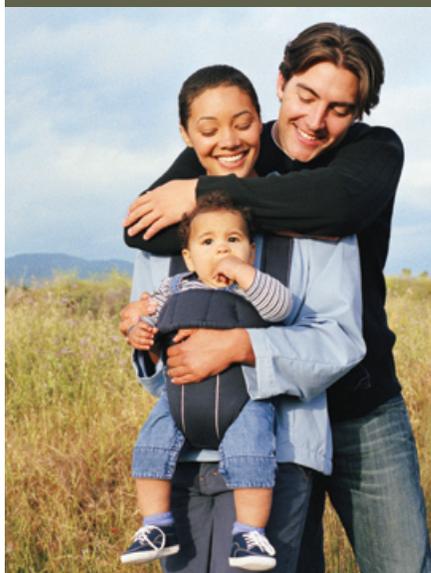
Hausse de 25% des seuils de revenu de la table d'imposition.

Hausse de 275\$ du montant de base.

Un gain pour une famille de deux adultes et de deux enfants pouvant atteindre près de 2 000\$.

Un gain pour une personne seule pouvant atteindre près de 1 000\$.

Baisses d'impôt de 2008 en pourcentage



L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC VA BIEN

Investissements réels des entreprises: hausse de 33% depuis 2003.

Construction de logements neufs: 52 000 par an depuis quatre ans.

Taux de chômage: 7,2% en avril, le plus bas niveau en 32 ans.

Création d'emplois:

- 108 300 dans les 12 derniers mois;
- 29% du total canadien.

Abolir la taxe sur le capital

ABOLITION COMPLÈTE DE LA TAXE SUR LE CAPITAL APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2010

La taxe la plus nuisible à l'investissement et à l'emploi disparaît.

- Pour toutes les entreprises du Québec, tous secteurs confondus.

POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

Pour donner au secteur manufacturier les leviers afin de faire face à la concurrence internationale.

- Bonification des déductions pour amortissement.
- D'ici l'abolition de la taxe sur le capital, hausse du crédit de taxe pour les nouveaux investissements.



RÉDUIRE LE FARDEAU ADMINISTRATIF DE NOS ENTREPRISES

Allègement de près de 20% des procédures administratives des petites entreprises.

DÈS MAINTENANT,
LES ENTREPRISES
MANUFACTURIÈRES
QUI INVESTISSENT
N'ONT PLUS
AUCUNE TAXE
SUR LE CAPITAL
À PAYER

3 Pour nos écoles, nos hôpitaux et nos routes

30 MILLIARDS DE DOLLARS INVESTIS AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

- Pour combler le retard dans l'entretien de nos hôpitaux, de nos écoles et de nos routes.
- Pour maintenir nos actifs.
- Pour mettre en place de nouvelles infrastructures.
- Un plan détaillé sera dévoilé à l'automne.

Des projets porteurs pour l'avenir

POUR LA SANTÉ

- Création de 1 000 nouvelles places dans les CHSLD.
- Amélioration de 3 000 autres places par la réduction du nombre de lits par chambre.

POUR L'ÉDUCATION

- Rénovation de nos écoles.
- Amélioration des équipements.

POUR LA CULTURE

- Un nouveau pavillon pour le Musée national des beaux-arts du Québec.

POUR L'HABITATION

- Des logements sociaux de qualité.

POUR LA SÉCURITÉ

- Des usines de traitement de l'eau, des aqueducs et des égouts plus modernes.
- Des palais de justice plus sécuritaires.
- Des infrastructures carcérales améliorées.

POUR LE TRANSPORT

TRANSPORT EN COMMUN

- La desserte du Nord-Est pour le train de banlieue de Montréal.
- Le Rapibus à Gatineau.

RÉSEAU ROUTIER

- La route 175 entre Saguenay et Québec.
- L'autoroute 30 en Montérégie.
- L'autoroute 73 en Beauce.
- La route 185 dans le Bas-Saint-Laurent.

POUR LA RECHERCHE

- De meilleures infrastructures pour la recherche scientifique.



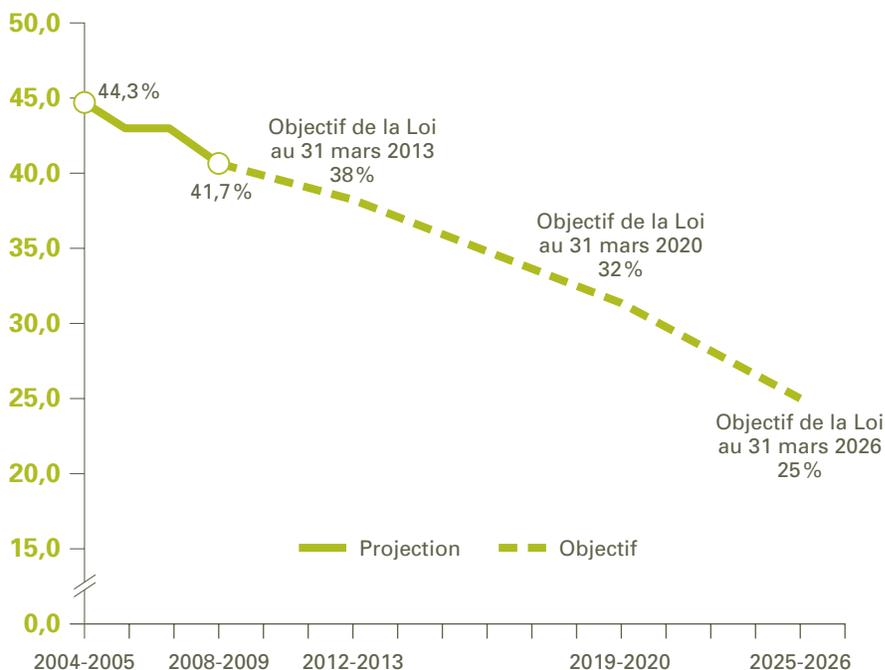
4 S'attaquer à la dette avec fermeté

ACCÉLÉRATION DES VERSEMENTS AU FONDS DES GÉNÉRATIONS

- Versement supplémentaire de 200 millions de dollars grâce aux résultats exceptionnels d'Hydro-Québec.
 - S'ajoutent aux 500 millions de dollars versés en février 2007.
- 400 millions de dollars de plus par année en moyenne provenant des revenus tirés de l'exportation d'électricité d'Hydro-Québec entre 2010 et 2025.
- Ces sommes s'ajoutent aux redevances hydrauliques versées chaque année.
- Au 31 mars 2026, près de 42 milliards de dollars auront été consacrés au remboursement de la dette.
 - Près de la moitié de la dette accumulée depuis 30 ans pour payer l'épicerie aura ainsi été remboursée.

AU 31 MARS 2009,
LE FONDS DES
GÉNÉRATIONS
ATTEINDRA PRÈS
DE 2 MILLIARDS
DE DOLLARS

Cibles de réduction de la dette totale du gouvernement



« Misons sur notre or bleu pour léguer à nos enfants un Québec en meilleure santé financière. »

Monique Jérôme-Forget

« Je veux que les Québécois aient confiance dans la manière dont nous gérons leur argent. »

Monique Jérôme-Forget

Le Vérificateur général a formulé des commentaires sur les états financiers du gouvernement.

Le gouvernement agit en conséquence.

ENTENTE AVEC LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

- Examen conjoint de la comptabilité gouvernementale.
 - Objectif: une réforme majeure.
- Au terme des travaux, intégration ordonnée au périmètre comptable du gouvernement:
 - des hôpitaux;
 - des commissions scolaires;
 - des cégeps.
- Certains ajustements aux conventions comptables du gouvernement en vigueur lors du prochain budget.

MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Le gouvernement a posé des gestes démontrant l'importance qu'il accorde à la rigueur et à la transparence.

La nouvelle *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* en est un exemple. Elle augmente les pouvoirs du Vérificateur général :

- Dès 2007-2008, covérification :
 - de la Société des alcools du Québec;
 - de la Société générale de financement du Québec.
- Dès 2008-2009, vérification :
 - de la Régie des installations olympiques;
 - de la Société des établissements de plein air du Québec;
 - de l'Agence métropolitaine de transport.

UNE GESTION DISCIPLINÉE

- Croissance des dépenses limitée à :
 - 3,9 % en 2007-2008.
- Atteinte du déficit zéro.
- Réinvestissement important dans les missions essentielles de l'État : la santé et l'éducation.

La santé : toujours la priorité

- Augmentation de près de 1,4 milliard de dollars du budget de la santé en 2007-2008 :
 - près de 45 % des dépenses de programmes du gouvernement.
- Ces nouveaux investissements permettent :
 - d'assumer les coûts reliés au vieillissement de la population, aux nouvelles technologies et aux nouveaux médicaments;
 - d'entrer dans l'ère de la garantie d'accès aux soins;
 - de poursuivre le plan d'action sur cinq ans pour mieux soutenir les citoyens en perte d'autonomie, particulièrement les aînés;
 - d'ouvrir 300 nouvelles places de convalescence afin de poursuivre l'amélioration de la situation dans les urgences.

UN FINANCEMENT ADÉQUAT POUR LA SANTÉ

- Un groupe de travail, présidé par M. Claude Castonguay, sera formé afin d'examiner :
 - les moyens d'assurer un financement adéquat du système de santé face à la hausse constante des coûts;
 - comment le secteur privé peut appuyer le système public, dans le respect des valeurs qui le caractérisent;
 - les modifications qui pourraient être nécessaires à la *Loi canadienne sur la santé*.

ÉDUCATION : L'AVENIR DU QUÉBEC

Augmentation du budget de l'éducation de 644 millions de dollars en 2007-2008.

Ces nouveaux investissements permettent :

- de prioriser la réussite scolaire de tous, y compris les élèves en difficulté;
- d'embaucher plus de professionnels pour accompagner les élèves en difficulté;
- d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Un plan d'investissement pour rénover nos écoles.

Mise en place d'un régime d'épargne-études pour encourager les parents à investir dans l'éducation de leurs enfants.



RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'ÉTAT

La modernisation de l'État a permis d'économiser à ce jour plus de un milliard de dollars qui ont été redirigés vers la santé et l'éducation.

3 400 postes ont été éliminés par attrition dans la fonction publique depuis 2004 :

- Remplacement de un employé retraité sur deux.

3 800 postes supplémentaires seront éliminés au cours des trois prochaines années.

6 Poursuivre la modernisation de l'État

RECENTRAGE SUR LES MISSIONS ESSENTIELLES

- Privatisation de cinq services gouvernementaux :
 - Centre de gestion des équipements roulants;
 - Centre de signalisation;
 - Réseau national intégré de radiocommunication (RENIR);
 - Fournitures et ameublement du Québec;
 - Reprographie gouvernementale.

Vente d'immeubles de la SIQ

- Trois immeubles appartenant à la Société immobilière du Québec seront mis en vente :
 - le 500, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal;
 - Place Québec, à Québec;
 - le 425, rue Saint-Amable, à Québec.
- La vente de ces trois édifices permettra à la Société immobilière du Québec de se centrer sur sa mission essentielle.
- Les gains de la vente de ces immeubles seront versés au Fonds des générations.